REGLEMENT SPORTIF

2025-2026

SOMMAIRE

Article 1 : Définition géographique _____ *3*
Article 2 : Objectif général _____ *3*
Article 3 : Catégories et modes de jeu _____ *3*
Article 4 : Matériel _____ *3*
Article 5 : Communication _____ *4*
Article 6 : Calendrier des tournois _____ *4*
Article 7 : Participation et organisation des tournois _____ *4*
Article 8 : Organisation des poules _____ *5*
Article 9 : Organisation des tournois _____ *5*
Article 10 : Classement des tournois et points attribués : _____ *6*
Article 11 : Résultats et transmission : _____ *6*
Article 12 : Finales du CDB 06 : _____ *6*
Article 13 : Accession aux Finales de Ligue : _____ *6*
Article 14 : Réclamations, litiges _____ *6*
Annexe 1 _____ *7*
Annexe 2 _____ *8*

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.

Article 1 : Définition géographique

Le championnat est ouvert à tous les licenciés FFB avec obligatoirement les critères qui suivent :

- Appartenance à un club affilié FFB dépendant de la Ligue MEDITERRANEENNE DE BILLARD
- Club situé dans le département des Alpes Maritimes
- Club à jour de ses cotisations

Le championnat est organisé pour les joueurs qui évoluent exclusivement en catégories régionales.

Article 2 : Objectif général

Il s'agit d'un Championnat individuel par mode de jeu et par catégories, comme indiqué à l'article 3.

Chaque champion départemental est qualifié directement pour la finale de ligue du mode de jeu de sa catégorie.

Article 3 : Catégories et modes de jeu

Les joueurs sont classifiés selon la moyenne FFB publiée au 1 septembre de la saison.

Les joueurs doivent s'inscrire dans leur catégorie auprès de leur directeur sportif.

Modes de jeu gérés par le CDB 06 :

Régionale 1 : libre – cadre 42/2 (Réservé joueurs classés R1 et R2 à la Libre) - 1 bande – 3 bandes.
Régionale 2 : libre – 1 bande – 3 bandes
Régionale 3 : libre
Régionale 4 : libre

Cas des nouveaux joueurs :

- Le club doit estimer la moyenne du joueur et l'inscrit dans la catégorie correspondante.
- Dès la 1ère compétition (3 matchs minimum), si le joueur réalise une moyenne supérieure ou inférieure à la catégorie estimée, il sera placé dans la catégorie correspondant à la moyenne réalisée.
- Le joueur pourra alors participer aux tournois de sa nouvelle catégorie.

Article 4 : Matériel

Matériel : les tables utilisées sont :

- Exclusivement des billards de 2,80 m
- Chauffés
- Avec repères de jeu
- Avec petits coins tracés pour les parties libres ou tracés pour le 42/2

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.

Article 5 : Communication

Le CDB 06 communique via une adresse mail : cdbam06@gmail.com
Les compétiteurs devront communiquer un n° de téléphone et/ou une adresse mail de contact**.**

Article 6 : Calendrier des tournois

En accord avec les clubs, le calendrier est établi en début de saison. Il pourra évoluer si nécessaire.
Les tournois sont organisés prioritairement le dimanche.
Le CDB 06 répartit les tournois dans les clubs en fonction de leurs disponibilités.

Article 7 : Participation et organisation des tournois

Le recensement des joueurs se fait, en début de saison, par l'intermédiaire des responsables sportifs des clubs. Après la date limite, plus aucune possibilité d'inscription ne pourra se faire sauf accord du CDB06.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans plusieurs modes de jeu.

Le CDB06 organise les compétitions dans les clubs de :

- BARBOSSI MANDELIEU
- MENTON
- NICE

Environ 1 mois avant chaque compétition, le CDB met en ligne les tournois inscrits au calendrier.
Les joueurs s'inscrivent directement sur le site internet de la LMB, ou par l'intermédiaire de leur club en respectant les dates limites.

Passée la date limite d'inscription le CDB met en ligne les convocations aux tournois avec le lieu et l'horaire.
Les clubs peuvent convoquer les joueurs en cas de besoin.

Le CDB crée les tournois sur « e2i ».

Les clubs disposent des graphiques à télécharger sur le site LMB pour organiser les tours de jeu.

NOTA BENE :

- En cas de forfait, les convocations peuvent être modifiées jusque dans les derniers jours qui précèdent le tournoi. La priorité ira aux joueurs éliminés qui pourront le cas échéant être « repêchés ».

- Un délai maximum de trente minutes après l'heure de convocation est accordé aux retardataires éventuels pour commencer la compétition. Passé ce délai, le joueur est déclaré forfait.

Dans le cas d'un retard involontaire :

- Si le joueur prévient il perd son premier match, si compétition commencée
- Si le joueur ne prévient pas il est forfait.

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.

Tout joueur **forfait non excusé,** ainsi que tout joueur qui abandonne en cours de partie, sans motif reconnu valable sera disqualifié du championnat pour le mode de jeu concerné.

En cas de manquement au règlement sportif du CDB 06, un joueur pourra être sanctionné et privé de toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison.

Article 8 : Organisation des poules

Nous expérimentons une nouvelle formule issue de celle utilisée par la Ligue afin de permettre un classement équitable des participants à chaque tournoi.

Le système de compétition s'adresse à un nombre de **9 joueurs = 3 billards**, répartis initialement en **poules de 3 joueurs**.

Après cette première phase, une **restructuration des poules** est effectuée :
Les **premiers** de chaque poule forment une **nouvelle poule des premiers et jouent les places 1,2,3 du tournoi**
Les **deuxièmes** de chaque poule forment une **nouvelle poule des deuxièmes et jouent les places 4,5,6 du tournoi,** et ainsi de suite :
A l'issue des matchs de ces nouvelles poules, un **classement final** est établi avec attribution de points – cf article 10

Pour le premier tournoi, les joueurs sont répartis dans les poules en prenant en compte la moyenne annuelle de la saison précédente (classification au 1 septembre de la saison en cours).

Pour les tournois suivants, les joueurs sont répartis dans les poules en prenant en compte la moyenne mobile calculée sur les tournois CDB 06. (Cf : site e2i FFB).

En fonction du nombre total de joueurs, de 2 à 12, les poules sont organisées selon le Règlement Sportif de la Ligue Méditerranée – Chapitre II – l'Article 2.2 : Les poules « en Serpentin ».

Article 9 : Organisation des tournois

Les matchs se déroulent selon le Code Sportif de la FFB de la saison en cours.

Tenue :
Les joueurs doivent respecter la tenue imposée par la FFB, le joueur qui ne la respecte pas se verra exclu de la compétition.

Ordre des matchs :
Selon l'annexe 2.
On évitera, si possible, de faire jouer deux joueurs d'un même club, lors du dernier match de poule.

Distances de jeu :
Voir Annexe 1

Direction de jeu et arbitrage :
Le directeur de jeu est responsable de l'organisation du tournoi.

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.

Arbitrage :
Les règles d'arbitrage sont définies sur le code sportif FFB article 6.1.01 et le code de l'arbitrage. Le directeur de jeu assure la gestion de l'arbitrage. Dans le cas d'un nombre impair de joueurs dans la poule, le joueur exempté du tour de jeu devra obligatoirement arbitrer.

Pour éviter les matchs en auto-arbitrage les joueurs participant aux différents championnats seront sollicités pour l'organisation et l'arbitrage des tournois. Dans tous les cas une feuille de match sera remplie pour prévenir toute contestation ou erreur.

Article 10 : Classement des tournois et points attribués :

- 1er : 120 points
- 2ème : 90 points
- 3ème : 70 points
- 4ème : 50 points
- 5ème : 30 points
- 6ème : 10 points
- 7ème au 12ème : 5 points chacun

Article 11 : Résultats et transmission :

Les feuilles de matchs doivent être remplies et signées par les joueurs et les arbitres. En cas de litige seul ce document fait foi.
A l'issue des matchs, les résultats doivent être saisis sur « e2i » selon les critères FFB habituels :
Les points et reprises, meilleure série, ainsi que les noms des arbitres.

Article 12 : Finales du CDB 06 :

A l'issue des tournois, les 6 meilleurs joueurs classés aux points s'affrontent dans une poule unique en finale départementale. La finale se déroule dans le club du joueur classé premier ou dans le club qui permettra de limiter au maximum les déplacements. En cas d'égalité de points, les joueurs sont départagés à moyenne générale.

Un diplôme et un trophée sont remis à chaque Champion du CDB 06.

Si un joueur se retrouve seul dans sa catégorie, il est automatiquement déclaré champion départemental.

Article 13 : Accession aux Finales de Ligue :

Voir le règlement sportif de la ligue pour la saison en cours.

Article 14 : Réclamations, litiges

En cas de litige, tous les points non prévus dans le présent règlement seront traités par le CDB 06.
Les textes FFB et LMB sont prioritaires.

Fait le 21/09/2025

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.

Annexe 1

CATEGORIES ET DISTANCES POUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Mode de jeu	Catégorie	Tracé	Distances réduites tournois	Distances Finale 06
LIBRE	R 1	PC	100 Pts / 30 r	120
	R 2	PC	70 Pts / 30 r	80
	R 3	PC	50 Pts / 30 r	60
	R 4	PC	30 Pts / 30 r	40
CADRE 42/2	R1		60 Pts/30 r	80
BANDE	R 1		50 Pts / 30 r	50
	R 2		30 Pts / 30 r	30
3 BANDES	R 1		15 Pts / 40 r	20/60
	R 2		10 Pts / 40 r	15/60

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.

Annexe 2

Tours de jeux

2 joueurs - 1 billard

Séance 1	1-2
Séance 2	2-1

3 joueurs - 1 billard

Séance 1 & 4	2-3
Séance 2 & 5	1-P
Séance 3 & 6	1-G

4 joueurs ➔ 2 billards

Séance 1	1 - 4	2 - 3
Séance 2	1 - 3	4 - 2
Séance 3	1 - 2	3 - 4

5 joueurs ➔ 2 billards

Séance 1	2 - 5	3 - 4
Séance 2	1 - 5	2 - 3
Séance 3	1 - 4	5 - 3
Séance 4	1 - 3	4 - 2
Séance 5	1 - 2	4 - 5

6 joueurs ➔ 3 billards

Séance 1	1 - 6	2 - 5	3 - 4
Séance 2	1 - 5	6 - 4	2 - 3
Séance 3	1 - 4	5 - 3	6 - 2
Séance 4	1 - 3	4 - 2	5 - 6
Séance 5	1 - 2	3 - 6	4 - 5

7 joueurs ➔ 3 billards

Séance 1	2 - 7	3 - 6	4 - 5
Séance 2	1 - 7	2 - 5	3 - 4
Séance 3	1 - 6	7 - 5	2 - 3
Séance 4	1 - 5	6 - 4	7 - 3
Séance 5	1 - 4	5 - 3	6 - 2
Séance 6	1 - 3	4 - 2	6 - 7
Séance 7	1 - 2	4 - 7	5 - 6

« Salle Malatesta » 64, avenue Cyrille Besset – 06100 NICE
Siren 917 492118.